

République Française



Département de l'Indre

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :

En exercice : 10

Présents : 7

Pouvoirs : 2

Votants : 9

L'an deux mil vingt-trois, le neuf octobre,
le Conseil Municipal de la Commune de PREAUX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Guy LEVEQUE

Date de convocation du Conseil Municipal: 2 octobre 2023

Présents : Claude BONAMY, Dominique BARDEAU, Didier CHAMBEUX, Gilles MARC, Jean-François HOUDAYER, Jean-Marc MARAIS, Guy LEVEQUE

Pouvoirs : Pascale BERRUET à Dominique BARDEAU, Christophe VOISIN à Claude BONAMY

Secrétaire de séance : Dominique BARDEAU

Délibération n° 2023-10-05

En date du 9 octobre 2023

Portant sur la demande d'autorisation présentée par la Société Le Tranger Parc Eolien pour l'exploitation d'un parc éolien, composé de quatre aérogénérateurs et d'un double poste de livraison électrique sur le territoire de la Commune du Tranger

Monsieur Le Maire donne lecture d'un courrier de la Préfecture ayant pour objet l'enquête publique relative à la demande d'autorisation d'exploiter un parc éolien sur la commune du Tranger.

Il est demandé à la commune d'émettre un avis sur la demande d'autorisation présentée par la Société LE TRANGER PARC EOLIEN pour l'exploitation d'un parc éolien, composé de quatre aérogénérateurs et d'un double poste de livraison électrique sur le territoire de la commune du Tranger.

Après en avoir délibéré, le conseil émet un avis défavorable.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, en mairie, le 12 octobre 2023

Le Secrétaire,
Dominique BARDEAU



Le Maire,
Guy LEVEQUE

